

## « MADE IN JURA ». Roch acquiert une parcelle de 10 hectares d'épicéas à Saint-Claude

Roch Constructeur Bois acquiert une forêt en gestion durable à Saint-Claude et multiplie les initiatives pour l'environnement.

Basée à Macornay, la société Roch Constructeur Bois, a été précurseur, il y a dix ans, de l'utilisation du bois du Jura dans la construction locale. Aujourd'hui, son Pdg, Thierry Dubrulle, franchit un nouveau cap avec l'acquisition d'une forêt d'épicéas du Haut-Jura gérée durablement « afin de concilier impératifs économiques et respect de la nature », explique-t-il.

### Régénération naturelle

Quand Thierry Dubrulle est arrivé en 2007 à la tête de l'entreprise de Macornay, le bois utilisé pour construire les maisons Roch provenait d'Autriche, de Finlande ou d'Allemagne. En quelques années, le patron de Roch Constructeur Bois a rapatrié locale-

ment toutes ses commandes de bois, insufflant une dynamique permettant aux scieurs haut-jurassiens de répondre à ce nouveau marché. Depuis près de dix ans, l'entreprise utilise donc du bois issu des forêts franc-comtoises pour ses charpentes et ossatures. Et au début septembre, elle vient de franchir un nouveau cap avec l'acquisition d'une parcelle de 10 hectares de forêt d'épicéas à Saint-Claude, au lieu-dit Tré-Bayard.

« C'est une jeune forêt récoltée il y a dix ans que nous voulons gérer en régénération naturelle selon la méthode de la futaie jardinée. Cette méthode, qui nécessite un minimum d'entretien manuel pour sélectionner les meilleurs bois, respecte le rythme d'accroissement naturel de la forêt et permet aussi un meilleur rendement », assure Thierry Dubrulle. Et d'ajouter : « J'avais à cœur de contribuer au renouvellement de cette ressource naturelle sur



Les premiers arbres seront exploités dans 10 à 15 ans. « Je serai fier d'avoir contribué à gérer une forêt de manière raisonnée », explique Thierry Dubrulle.

le long terme ».

L'accroissement naturel d'une forêt est d'environ 5 m<sup>3</sup> par hectare et par an,

soit la moitié de la consommation annuelle de Roch. Les premiers arbres à pouvoir être exploités le seront dans 10 à

15 ans, puis plus majoritairement d'ici 30 ans. « Il est clair que je ne connaîtrai peut-être pas tout cela, mais je

serai fier d'avoir contribué à gérer une forêt de manière raisonnée », conclut Thierry Dubrulle.